

### CAMPAGNOL TERRESTRE, *Arvicola terrestris*

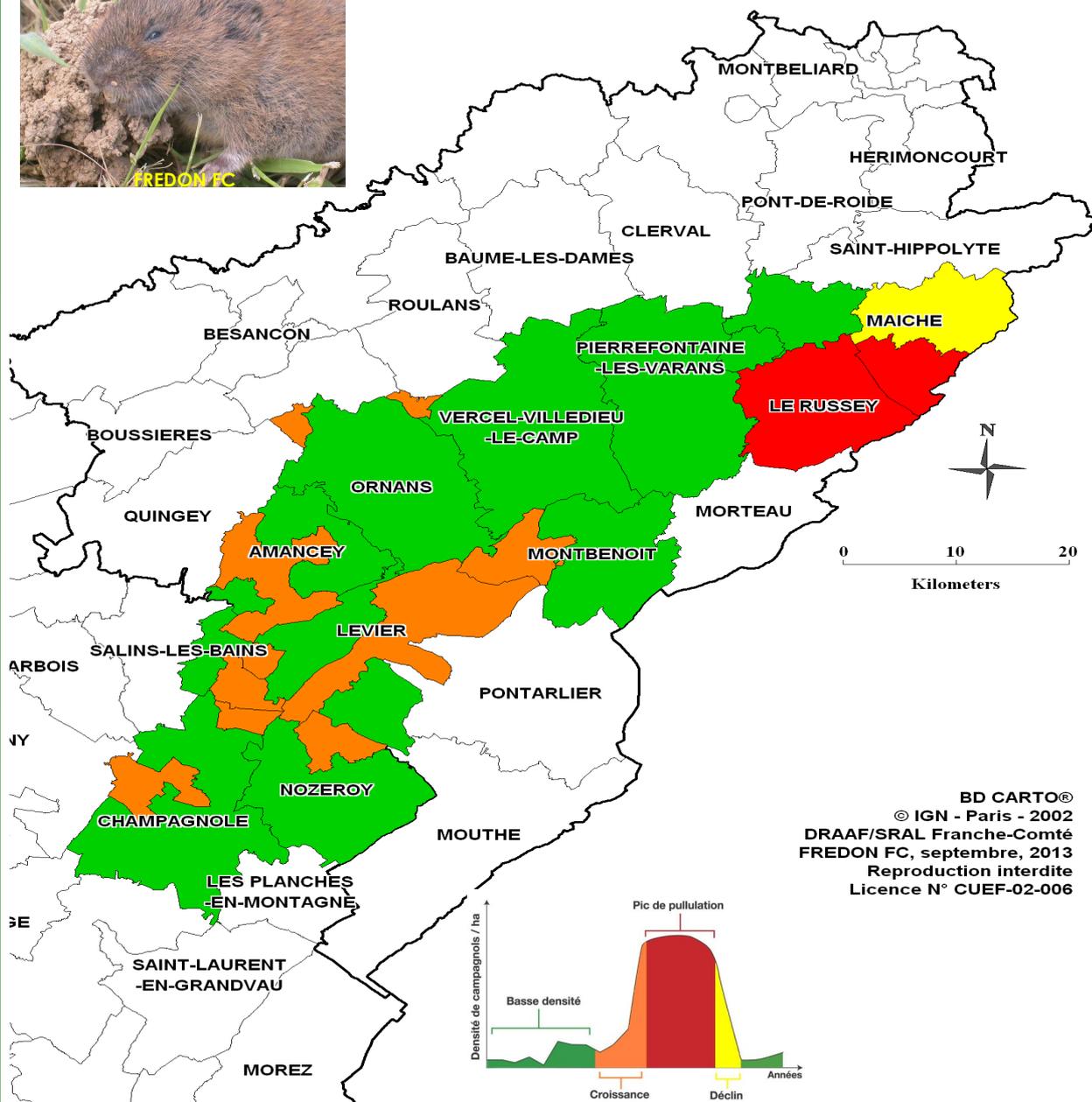
#### Dynamique d'infestation communale par le campagnol terrestre - septembre 2013

239 communes ont été prospectées par les techniciens de la FREDON, avec l'appui du réseau d'observateurs et les remarques des agriculteurs, afin de faire l'état des populations de campagnols terrestres dans les départements du Doubs et du Jura.

Le climat sec du début de l'été a minimisé l'apparition des indices, ne nous permettant pas d'établir de solides hypothèses quant à l'évolution du cycle de pullulation. Ce sont alors les mêmes communes qui ont été prospectées ici, afin de statuer sur les conditions communales, et de prévenir au mieux les risques. Les communes observées font l'objet d'une analyse de risque dans les pages suivantes.

La carte ci-dessous représente la dynamique cantonale des populations de campagnols terrestres, elle a été réalisée grâce aux scores communaux d'infestation et aux précédentes dynamiques.

Rappelons que les notations sont ponctuelles et sujettes aux variations des conditions d'observation, notamment dues au climat et à la hauteur d'herbe. Cette carte est donc à prendre avec précaution.



Dépt	CANTON	COMMUNE	degré d'infestation communale*	Risque				
				faible	élevé			
25	AMANCEY	LIZINE	3	↑	↑			
		GEVRESIN						
		LABERGEMENT-DU-NAVOIS						
		MONTMAHOX						
		CROUZET-MIGETTE						
		ETERNOZ						
		AMANCEY						
		SAINTE-ANNE						
		BOLANDOZ	2	↑	↑			
		CLERON						
		AMONDANS						
		MALANS						
		FLAGEY						
		NANS-SOUS-SAINTE-ANNE						
		SILLEY-AMANCEY						
		FERTANS						
		DESERVILLERS						
		REUGNEY						
	SARAZ							
	LE RUSSEY	LE MEMONT				4	↑	↑
		NARBIEF						
		LE RUSSEY						
		BONNETAGE						
		LA CHENALOTTE						
		GRAND'COMBE-DES-BOIS						
		LES FONTENELLES						
		LE BARBOUX						
		NOEL-CERNEUX						
		LE LUHIER						
		LE BELIEU						
		LE BIZOT						
		CHAMESEY						
		TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑			
	LEVIER	BIANS-LES-USIERS	3	↑	↑			
		BOUJAILLES						
		EVILLERS						
		GOUX-LES-USIERS						
		BULLE						
		SEPTFONTAINES						
		SOMBACOUR						
		ARC-SOUS-MONTENOT	2	↑	↑			
		CHAPELLE-D'HUIN						
VILLERS-SOUS-CHALAMONT								
LEVIER								
VILLENEUVE-D'AMONT								
COURVIERES								
DOMPIERRE-LES-TILLEULS								
FRASNE								

\* moyenne communale.

\*\* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs et des observations des techniciens de la FREDON FC.

## Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres \*\* (suite) :

Dépt	CANTON	COMMUNE	degré d'infestation communale*	Risque	
				faible	élevé
25	MAICHE	CHARQUEMONT	4	↑	↑
		LES ECORCES			
		FRAMBOUHANS			
		FOURNET-BLANCHEROCHE			
		MAICHE	3 (déclin)	↑	↑
		CERNAY-L'EGLISE			
		DAMPRICHARD			
		CHARMAUVILLERS			
		FESSEVILLERS	2	↑	↑
		PROVENCHERE			
		TREVILLERS			
		THIEBOUHANS			
		FERRIERES-LE-LAC	1	↑	↑
		BELFAYS			
	TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑	
	MONTBENOIT	BUGNY	4	↑	↑
		RENEDALE	3	↑	↑
		AUBONNE			
		OUHANS			
		ARCON			
		SAINT-GORGON-MAIN	2	↑	↑
		LES ALLIES			
		HAUTERIVE-LA-FRESSE	2	↑	↑
	TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑	
	ORNANS	L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	3	↑	↑
		MEREY-SOUS-MONTROND			
		CHARBONNIERES-LES-SAPINS	2	↑	↑
		SCEY-MAISIERES			
		TARCENAY			
		VILLERS-SOUS-MONTROND			
		CHANTRANS	1	↑	↑
		LAVANS-VUILLAFANS			
	AMATHAY-VESIGNEUX	1	↑	↑	
	TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑	
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	LAVIRON	2	↑	↑
		PIERREFONTAINE-LES-VARANS			
TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON		1	↑	↑	
VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	PASSONFONTAINE	2	↑	↑	
	VERNIERFONTAINE				
	VERRIERES-DU-GROSBOIS				
	RANTECHAUX	1	↑	↑	
TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON					

\* moyenne communale.

\*\* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs et des observations des techniciens de la FREDON FC.

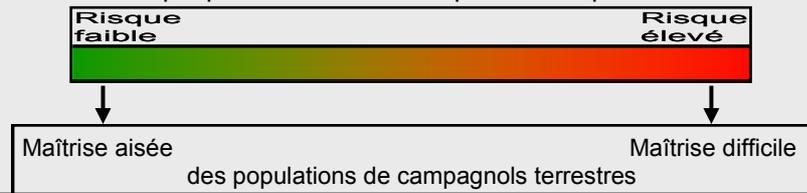
Dépt	CANTON	COMMUNE	degré d'infestation communale*	Risque	
				faible	élevé
39	CHAMPAGNOLE	LE PASQUIER	3	↑	↑
		MONTROND			
		VANNOZ			
		SUPT			
		VALEMPOULIERES			
		VERS-EN-MONTAGNE			
		LE LATET	2		
		LOULLE			
		NEY			
		SAINT-GERMAIN-EN-			
		LE VAUDIOUX			
		CHAPOIS			
		MONTIGNY-SUR-L'AIN			
		ANDELOT-EN-MONTAGNE			
		TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1		
	NOZEROY	BIEF-DU-FOURG	3		
		CUVIER			
		CENSEAU			
		LA LATETTE	2		
		LONGCOCHON			
		NOZEROY			
		ESSERVAL-COMBE			
		ESSERVAL-TARTRE			
		MOURNANS-CHARBONNY			
		MIEGES			
		COMMUNAILLES-EN-			
		ONGLIERES			
		DOYE			
		MIGNOVILLARD			
		MOLPRE			
CERNIEBAUD					
PLENISE					
PLENISETTE					
TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1				
SALINS-LES-BAINS	MONTMARLON	3			
	LEMUY				
	DOURNON	2			
	GERAISE				
	ABERGEMENT-LES-THESY				
	THESY				
TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1				

\* moyenne communale.

\*\* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs et des observations des techniciens de la FREDON FC.

## RAPPEL IMPORTANT

La maîtrise des populations de campagnols terrestres est aisée lorsque le risque de pullulation est faible. A contrario, la maîtrise des populations devient difficile lorsque l'on tend vers un risque de pullulation élevé. En effet, la phase de basse densité est propice à l'action, en ne négligeant pas l'impact que peuvent avoir les taupes sur les prairies.



### Populations de campagnols en cette fin d'été:

La croissance suspectée en début d'été sur les cantons d'Amancey, de Levier et sur l'ouest de Montbenoit, est confirmée par les récentes prospections. Cette croissance s'étend également sur les cantons du Jura, Salins-les-Bains, le nord de Nozeroy et de Champagnole. A l'inverse, l'hypothèse d'une croissance d'ici l'automne sur les cantons de Pierrefontaine-les-Varans, Vercel-Villedieu-le-Camp et Ornans ne semble pas se vérifier, on observe une basse densité.

La pullulation se prolonge sur le canton du Russey ainsi que sur le sud du canton de Maïche. En revanche la phase de déclin semble engagée sur le nord du canton de Maïche.

Des prospections seront à nouveau réalisées à l'automne pour appuyer ces conclusions et communiquer sur l'état des populations avant l'hiver.

Soulignons à nouveau que les populations de campagnols terrestres peuvent évoluer rapidement. Il est alors essentiel de surveiller l'apparition d'indices (tumuli) sur vos parcelles pour initier la lutte en période de basse densité, dès l'émergence des premières colonies.



Arc sous Montenot  
sept 2013 FREDON FC

Foyers actifs  
de campagnols  
terrestres



Canton d'Amancey sept 2013  
FREDON FC

### Point prédation: Milan noir, *Milvus migrans*

Rapace de taille intermédiaire, entre la Buse variable (*Buteo buteo*) et le Milan royal (*Milvus milvus*), avec une envergure de 135 à 155 cm, il se caractérise par une faible échancrure au bout de la queue, et par sa couleur très sombre.

Espèce migratrice, les milans noirs viennent nicher en France dès février pour repartir entre mi-juillet et mi-août. On les retrouve sur toute la France, excepté le quart nord ouest, avec une plus forte concentration dans la vallée alluviale du Rhône, dans les régions de Franche-Comté, Rhône-Alpes, Auvergne, Lorraine, Aquitaine et Alsace.

Le régime alimentaire des milans noirs est principalement charognard mais il chasse aussi des micromammifères, le classant alors parmi les principaux prédateurs du campagnol terrestre en Franche-Comté.

C'est une espèce très sociable qui effectue la migration en groupe, et qui peut également vivre en colonies lorsque l'habitat est favorable à la nidification et à l'alimentation. Le maintien de ripisylves et des quelques grands arbres favorise l'établissement de ces colonies.

Cette année, une très forte concentration a été observée sur les communes du val d'Usiers, sur la zone expérimentale de la ZELAC (Zone Expérimentale Anti Campagnol), et plus particulièrement sur les parcelles fraîchement fauchées.



Groupe d'une centaine de  
milans noirs, Bians les Usiers  
FREDON FC JUILLET 2013

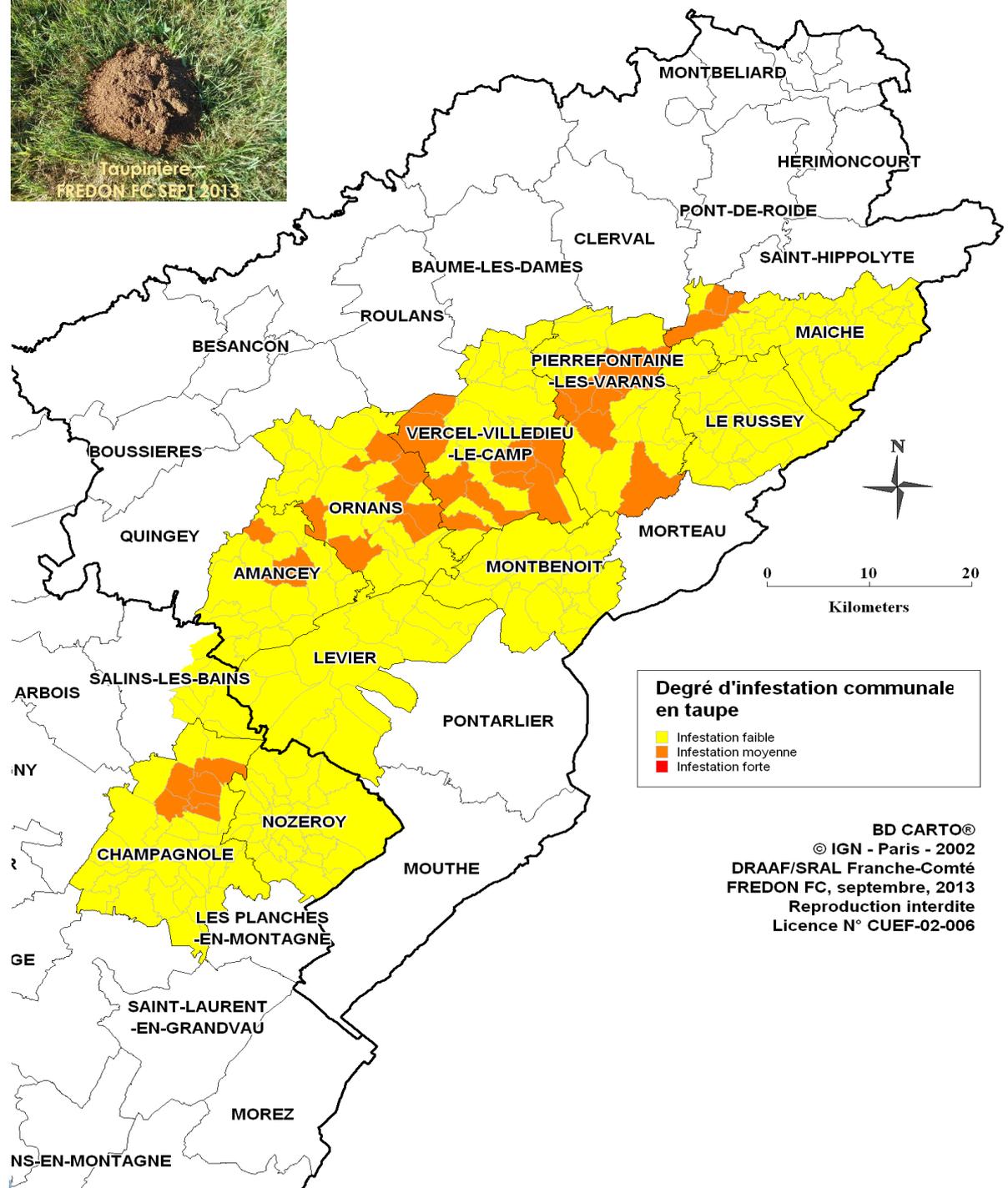


**Pour information:** Un important dortoir de Milans royaux a été observé sur les communes de Dompierre-les-Tilleuls et de Frasne entre le 16 septembre et le 19 septembre avec la présence de 30 à 70 individus. La présence de ces rapaces, prédateurs du campagnol terrestre, est extrêmement importante dans la régulation naturelle des rongeurs.

## TAUPE, *Talpa europea*

### Carte d'infestation communale par la taupe - septembre 2013

La carte présentée ci-dessous a été réalisée à partir des degrés d'infestation communaux relevés par les techniciens FREDON sur 239 communes.  
Une analyse de risque, pour chaque commune est présentée dans la page suivante.



Rappelons que la lutte contre la taupe est un outil essentiel de la lutte intégrée contre le campagnol terrestre. En effet, les campagnols colonisent le territoire des taupes et profitent ainsi de leurs réseaux de galeries.  
Une année de forte colonisation par les taupes est souvent suivie d'une phase de croissance des populations de campagnols terrestres.

## Analyse de risque de pullulation de taupes\*\*



# Prairie



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est  
25048 BESANCON CE-DEX  
Tel : 03.81.54.71.71  
Fax : 03.81.54.71.54  
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Dépt	CANTON	COMMUNE	degré d'infestation communale*	Risque	
				faible	élevé
25	AMANCEY	AMANCEY	2	↑	↑
		AMONDANS			
		TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑
	LE RUSSEY	TOUTES LES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑
	LEVIER	TOUTES LES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑
	MAICHE	BELLEHERBE	2	↑	↑
		LA GRANGE			
		TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑
	MONTBENOIT	TOUTES LES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑
	ORNANS	BONNEVAUX-LE-PRIEURE	2	↑	↑
		CHARBONNIERES-LES-SAPINS			
		CHASSAGNE-SAINT-DENIS			
		DURNES			
		ECHEVANNES			
		CHANTRANS			
		GUYANS-DURNES			
		LAVANS-VUILLAFANS			
		TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON			
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	FOURNETS-LUISANS	2	↑	↑
		GRANDFONTAINE-SUR-CREUSE			
LORAY					
PIERREFONTAINE-LES-VARANS					
LA SOMMETTE					
DOMPREL					
TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON		1	↑	↑	
VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	VERNIERFONTAINE	2	↑	↑	
	VERRIERES-DU-GROSBOIS				
	EPENOY				
	RANTECHAUX				
	PASSONFONTAINE				
	ATHOSE				
	AVOUDREY				
	ETALANS				
	NODS				
	TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON				1
39	CHAMPAGNOLE	LE PASQUIER	2	↑	↑
		LE LARDERET			
		LE LATET			
		VERS-EN-MONTAGNE			
		MOUTOUX			
		CHAPOIS			
	TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑	
NOZEROT	TOUTES LES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑	
SALINS-LES-BAINS	TOUTES LES COMMUNES DU CANTON	1	↑	↑	

\* moyenne communale.

\*\* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs et des observations des techniciens de la FREDON FC.

## RAPPEL

La surveillance du territoire permet de caractériser le degré d'infestation en campagnols terrestres et taupes dans les prairies et de localiser les zones géographiques à faible risque et celles à risque élevé d'infestation.

Il est important de ne pas négliger le risque taupe dans les prairies, véritable précurseur des campagnols terrestres et des dégâts qu'ils occasionnent.

Il est opportun d'observer régulièrement son territoire car les observations sont réalisées à un instant « t », et des oscillations saisonnières peuvent exister entre les observations et la réalité de terrain. De plus, les conditions climatiques peuvent minimiser l'apparition des indices de surface, les campagnols se manifestant moins dans des conditions de sécheresse du sol. Il est également important de préciser que des variations de densité de population existent au sein d'une même unité de dynamique d'infestation.

Le réseau d'observation est indissociable de la surveillance du territoire.

**Si vous souhaitez faire partie intégrante du réseau d'observation et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des Prairies, veuillez contacter la**

### FREDON de Franche-Comté :

Espace Valentin Est  
Valparc—Bât F  
25048 BESANCON Cedex

Animatrice filière Prairie :  
Herminie PIERNAVIEJA  
03 81 47 79 27  
hpiernavieja@fredonfc.com

## Ambroisie

Une note nationale BSV « Ambroisie » est disponible à la suite de ce BSV.  
N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations,  
et nous contacter pour plus d'informations.

## ENQUETE campagnol des champs

Afin de réaliser l'état des lieux des dégâts de campagnols des champs, et étudier la possibilité de mise en œuvre d'un plan de lutte collectif, un questionnaire en ligne est disponible sur les sites [www.campagnols.fr](http://www.campagnols.fr) et [www.fredonfc.com](http://www.fredonfc.com) ou via le lien ci-dessous:

[https://docs.google.com/forms/d/1NgaRvSrEd-Q01Ew81Q6\\_KARpaoz0mS40yAM1cv9ud0/viewform](https://docs.google.com/forms/d/1NgaRvSrEd-Q01Ew81Q6_KARpaoz0mS40yAM1cv9ud0/viewform)

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018*

# Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

## Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des Ambrosies

Crédits photos : Inra Dijon.



### Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*, est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces<sup>1</sup> du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et présente *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

---

<sup>1</sup> Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psyllostachia*. Il s'agit de plantes vivaces, dont les densités et la répartition sont encore mal connues. Ces espèces à l'écologie différente ne sont pas abordées dans cette note.



Photo 1. *Ambrosia artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : Dans une parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée



Figure 2. *Ambrosia trifida* dans une cultures de Maïs Ariège (09) : une géante à apprendre à identifier

### Identification de ces deux ambrosies

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Ces deux espèces annuelles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Midi-Pyrénées (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce

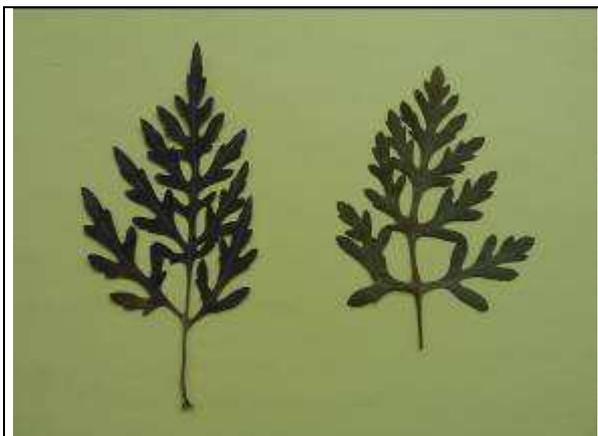


Photo 3. *Ambrosie à feuilles d'armoise*  
Feuilles à divisions nombreuses et pennées



Photo 4. *Ambrosie trifide*  
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail

Attention, ne pas confondre ambrosie et armoise :

	ARMOISE	AMBROISIE
Cycle	Pluriannuelle	Annuelle
Disposition feuille	Alterne	Opposée
Pilosité	Pilosité cotonneuse sur pétiole et sous les feuilles	Cils espacés
Tige	Tige et pétiole rouge le plus souvent	Tige verte
Forme feuille	Feuille divisée puis laciniée	Feuille divisée, nervure blanche à la face sup des feuilles très visible Cotylédon glabre et peu charnu Plante monoïque : femelle à l'aiselle des feuilles, male à l'extrémité des tiges

La description très détaillée de l'ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'observatoire des ambrosies (<http://www.ambrosie.info/pages/conn1.htm> et pages liées).

Pour l'ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtx-nn-4082>

Une photographie impressionnante illustre la tendance au gigantisme de la plante.  
<http://www.weedscience.com/summary/home.aspx>

## Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et selon le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces stratégies préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

### Rappel réglementaire – arrêtés préfectoraux

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 13 juillet 2010 spécifie que l'ambrosie est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime).

Pour aller plus loin, certains départements ont décliné cet arrêté et ont mis en place des modalités de gestion supplémentaires de l'ambrosie dans les parcelles en gel. L'ambrosie doit y être gérée de façon prioritaire dans le cadre de l'entretien minimal des terres. Il est alors recommandé de tout mettre en œuvre pour éviter sa montée à graines ou de procéder à sa destruction.

En complément des arrêtés relatifs aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales, des arrêtés préfectoraux ont été pris pour des raisons de santé publique dans certains départements depuis 2000 sous l'action des Agences Régionales de Santé. Ils fixent comme objectif l'élimination des plants d'ambroisie avant pollinisation.

Ces arrêtés obligent la destruction de l'ambroisie (si possible par des méthodes non chimiques) à des dates comprises entre le 1er Juillet et le 15 Août. Les gestionnaires (propriétaires, locataires, exploitants, maîtres d'ouvrage...) de tous types de milieux publics ou privés (parcelles agricoles, chantiers, bords de route...) sont tenus d'intervenir et en cas de défaillance, les contrevenants sont passibles de poursuites.



Figure 1 - Carte des départements disposant d'un arrêté de lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise; au titre de la santé publique.

### **Méthodes adaptées aux petites populations**

#### **- Arrachage manuel**

L'arrachage manuel constitue une méthode extrêmement efficace pour la gestion de ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

#### **- Fauchage répété**

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambroisie. Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1<sup>er</sup> passage à 10 cm, 2<sup>ème</sup> passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambroisie à maintenir une production de semences viables.

## Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

### - Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles,...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock de semences de la parcelle.

### - Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après la récolte d'une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences.

Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Pour plus d'informations :

<http://www.cetiom.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambrosie/>

<http://www.arvalis-infos.fr/search.html?contentobject=arvarticle,arvdossiersarticles>

[http://www.formations-arvalis.fr/formation.php?id\\_formation=1086&id\\_formation\\_categorie=-1&id\\_formation\\_theme=-1&id\\_formation\\_culture=-1&mois1=-1&mois2=-1&annee1=-1&annee2=-1&motscl=ambrosie](http://www.formations-arvalis.fr/formation.php?id_formation=1086&id_formation_categorie=-1&id_formation_theme=-1&id_formation_culture=-1&mois1=-1&mois2=-1&annee1=-1&annee2=-1&motscl=ambrosie)

#### Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez sensibles à l'ambrosie. Elles ne sont pas conseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambrosie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambrosie.

La lutte contre l'ambrosie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. **La lutte sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente.** C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'information concernant les aspects de santé publique :

<http://www.sante.gouv.fr/une-plante-sous-surveillance-l-ambrosie.html>